

MOBIVIA ARRIVE À ST PRIEST

SOMMAIRE

MOBIVIA ARRIVE À SAINT PRIEST

ACCORD BSCC

PRIME D'INTÉRESSÉMENT

NAO

LES HMI POUR VOUS INFORMER

CHÈQUE VACANCES

PIC AUVERGNE

INTERVIEW FRANÇOIS RIVIÈRE

Mobivia est un groupe familial originaire du nord de la France. Il est devenu le leader européen de l'équipement, de l'entretien et de la réparation automobile. Il compte plus de 30 millions de clients et regroupe 14 marques dans ses 2 000 centres ou magasins (comme Norauto, Midas, ...).

Mobivia vient donc s'intégrer sous la bannière Log'issimo, palette de nouveaux services axés sur la logistique urbaine et de proximité que La Poste développe.

Après les PIC de Lesquin, de Vitrolles et de Rennes et avant celle de Cestas, c'est au tour, donc, de la PIC de Saint Priest de récupérer cette activité depuis le 20 janvier. Pour l'instant, elle ne l'assure que pour Norauto.

À l'heure actuelle, 15 agents ont été formés sur tous les flux. Très bientôt, ils seront au nombre de 20. La vacation de nos collègues commence par la gestion des commandes et le retour des pièces (défectueuses, erreurs, ...). Puis, l'équipe prend en charge les palettes, les dépaute, en assure le réassort avant de ventiler les lots pour les expédier vers d'autres PIC ou PPDC qui en garantiront la distribution vers les garages. À St Priest, plus de 70 garages sont déjà concernés.

Cette activité est, en effet, bien différente de celles proposées historiquement aux postières et postiers des PIC et permet donc une variété dans les tâches à effectuer. Elle est amenée à se développer et, pour FO Com, il s'agit, bien sûr, d'une bonne nouvelle.

Toutefois, FO Com restera vigilante sur le développement de Mobivia ici ou sur d'autres périmètres, afin que la formation ainsi que les conditions de travail (horaires, contraintes, charges,...) soient optimales.



ACCORD BSCC

L'accord BSCC a été signé par FO Com. Comme vous le savez, cet accord inclut aussi les agents du Traitement. Les concernant, toutes nos revendications n'ont pas abouti :

- le nombre d'embauches sur 2025 n'est pas suffisant et absence de visibilité pour 2026
- le nombre de promotions reste insuffisant
- la demande de réévaluation de la prime d'équipe à hauteur de celles des facteurs
- la création d'une prime de remplacement pour les Pilotes de Production qui remplacent les managers. Idem pour les managers qui remplacent les RT. (Nous avons demandé une prime de remplacement à hauteur de 8 € par vacation)
- la demande pour les séniors (+ de 55 ans) à la DEXCIL de positions de travail allégées. En PIC le personnel évolue sur des positions très physiques, il était important de trouver des solutions adaptées afin de soulager cette catégorie de personnes

Ce que nous avons obtenu :

- la matrice d'affectation afin de prévenir les TMS
- la mise en place de nouvelles sessions pour les agents en situation de fracture numérique avec un module d'ancrage
- la reconduction de l'indicateur de bien-être au travail

Encore une fois les agents de la DEXCIL sont les parents pauvres de la BSCC, nous continuerons à négocier avec ténacité pour le bien du personnel car sans le Traitement, l'acheminement du Courrier ne pourrait pas se faire.

Depuis toujours, nous prôtons pour un accord spécifique DEXCIL avec de véritables moyens ! Nous allons dès maintenant solliciter la Direction pour poursuivre nos revendications et exiger de réelles propositions pour tous les agents de la DEXCIL.

FO COM SE BAT POUR LES AGENTS DE LA DEXCIL

VOTRE PRIME D'INTÉRESSEMENT, GRÂCE À FO !



INTÉRESSEMENT

733,88 € NET

**MERCI QUI ?
MERCI FO COM !**

CET INTÉRESSEMENT N'EST POSSIBLE QUE GRÂCE À L'ACCORD SIGNÉ PAR FO COM
PAS D'ACCORD, PAS D'INTÉRESSEMENT



FO rappelle que la prime d'intéressement 2024 n'est possible que grâce à la validité d'un accord signé en 2024 et pour les 3 exercices à venir. Cette année, le montant versé est de **733.85 € net** (812.70 € brut). Elle dépend des résultats du Groupe et d'un certain nombre d'indicateurs permettant de l'abonder.

Le montant net peut être modifié en fonction de la quotité de travail de la personne (temps partiel ou complet) et en fonction de sa présence sur l'année de référence (2024). Il faut compter au moins 3 mois de présence.

Avec FO Com, les postiers sont certains d'avoir à leurs côtés un syndicat qui défend leur pouvoir d'achat, qui négocie, construit et signe uniquement dans leur intérêt.

NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES FO COM N'A PAS SIGNÉ

Après de nombreuses négociations depuis ce début d'année, après de nombreuses revendications portées par FO Com, les propositions de La Poste sont loin d'être entendables. FO Com n'a pas apposé sa signature cette année et l'accord proposé ne sera pas valide.

Pourquoi ? Dès le début des négociations, FO Com a demandé à l'entreprise si elle souhaitait vraiment aboutir à un accord au vu des premières propositions. Comment s'engager sur un accord quand la proposition finale de revalorisation pour les classes I et II est inférieure à 1% nettement en dessous de l'inflation ? Certes, le versement d'une prime d'intéressement cette année, permise, faut-il le rappeler que grâce à notre signature, est une bonne nouvelle pour le porte-monnaie des postiers. Mais elle ne gommara pas les très insuffisantes propositions salariales de La Poste.

Les salaires restent un sujet majeur pour notre organisation syndicale et nous n'allons pas attendre les futures négociations pour réintervenir à nouveau auprès de La Poste. Nous continuerons de porter vos revendications. Vous pouvez compter sur FO Com pour être dans l'action sur tous les sujets : pouvoir d'achat, promotions, évolution professionnelle, mobilité, télétravail, etc.

LES HMI* POUR VOUS INFORMER

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Chaque agent a droit à une heure d'information syndicale par mois. Les organisations syndicales peuvent organiser, chaque mois, durant les heures de travail, donc, rémunérées, une réunion d'information.

À QUOI ÇA SERT ?

Donner de l'information locale et nationale, répondre à des questions RH, communiquer sur le social (c'est notre ADN) avoir un véritable échange avec le personnel qui nous font remonter des problématiques, afin que nous, organisation syndicale nous puissions en discuter auprès de la Direction. L'objectif c'est de résoudre les différents problèmes.

QUAND SONT-ELLES ORGANISÉES SUR VOTRE PIC ?

Elles sont organisées de façon aléatoire d'une PIC à une autre. Dans l'accord du droit syndical l'organisation de la réunion se fait à la demande de l'organisation syndicale représentative, au minimum 8 jours calendaires à l'avance. Cependant certaines PICS imposent des semaines préférentielles par exemple la 2ème quinzaine du mois car moins de trafic.

La Poste peut refuser des HMI par nécessité de service mais en aucun cas imposer des semaines préférentielles pour les animer.

* Heure Mensuelle d'Information

CHÈQUES VACANCES LA POSTE FO COM VOUS INFORME



Ouvrez votre plan épargne Chèques-Vacances 2025 pour les vacances 2026 et économisez en douceur... Les postiers actifs peuvent commander en ligne leurs Chèques-Vacances. Ils sont abondés de 5 % à 50 % par le CSE Central selon le quotient familial (QF) et majorés selon certaines conditions. La Poste gère encore la distribution pour le compte du CSE Central et ce, jusqu'à la fin d'année, mais pas au-delà.

Attention donc ! L'épargne ne peut actuellement s'étaler que de juin à décembre 2025, soit de 1 à 7 mois seulement, contre 12 mois auparavant (1 mois pour les CDD). Avec des versements de 20 à 400 €, l'abondement peut encore s'élever jusqu'à 850 €.

Pour commander, vous pouvez vous rendre sur le portail malin. Pour FO Com, il est urgent que les élus des CSE E réfléchissent à la solution pour 2026, il n'est pas entendable qu'il puisse y avoir une rupture dans l'offre.

FO Com considère que l'abondement doit toujours être distribué en fonction du QF et cette prestation doit être centralisée : tous les postiers doivent avoir les mêmes droits aux chèques vacances.

POUR FO COM, LES VACANCES POUR TOUS, C'EST UNE PRIORITÉ !

PIC AUVERGNE

PAS D'ACCORD MALGRE LE COMBAT DE FO

Le verdict est tombé, l'accord social et financier de la PIC Auvergne ne sera pas valide car il n'a pas obtenu les 50% requis à la signature.

Pourtant, le personnel de la PIC avait eu un nouvel espoir suite à notre demande de solliciter la réouverture à la signature cet accord. La Direction a accepté notre proposition.

FO Com a consulté tous les agents présents dans le hall de production et les services supports obtenant 73% d'avis favorables à une signature. Nous avons entendu le personnel, porté leurs revendications et signé l'accord.

Malheureusement, SUD et CGT ont en décidé autrement ! Par leur choix de ne pas signer, elles privent une grande majorité du personnel de bénéficier de primes de mobilité pouvant aller jusqu'à 4 500 € !

Signer cet Accord social et financier ne veut pas dire que FO cautionne la transformation de la PIC en PPDC MF, mais il est impensable de laisser partir des agents vers d'autres mobilités avec des miettes.

Toutes les autres PIC qui se sont transformées en PPDC MF (Caen, Valence, Orléans, Strasbourg, Poitiers) bénéficient d'accords sociaux et financiers valides. Ce ne sera donc pas le cas de la PIC Auvergne.

INTERVIEW



FRANCIS RIVIÈRE (PIC DE TOULON) REPRÉSENTANT DE PROXIMITÉ (RPX)

PEUX-TU ME FAIRE UN PREMIER BILAN DE TA FONCTION DE RPX À CE JOUR ?

Dans la continuité de mon engagement et d'actions syndicales, depuis les élections professionnelles, le statut de RPX au sein de PIC me donne une visibilité beaucoup plus officielle auprès des camarades et de la Direction. Depuis ma nomination, j'ai pu ainsi participer avec mon Délégué Syndical, à de nombreux groupes de travail avec la Direction dans le cadre de l'élaboration de nouvelles organisations du temps de travail (OTT) ; mon statut de RPX m'a ainsi permis, officiellement de mener une consultation auprès de l'ensemble des camarades de ma PIC sur le projet OTT afin d'en recueillir les avis et d'en dégager une majorité. Ce travail a été apprécié par tous les collègues.

QUELLES SONT TES DIFFICULTÉS POUR EXERCER TON MANDAT ?

Les moyens en heures mis à la disposition des RPX sont dramatiquement insuffisants : en effet, auparavant, avant le CSE, pour visiter chaque brigade 1 fois par mois (matin, après-midi, soirée, demi-nuit et nuit) et tenir mes 10 HMI, je disposais de 6 jours par mois ; désormais, avec le CSE je ne dispose plus que de 14h, soit 2 jours ; cela m'oblige à faire des choix de visite et surtout à cumuler beaucoup de réunions sur un temps court. Il y a depuis le CSE une véritable dégradation de la représentation syndicale sur les lieux de travail. Mais on s'adapte.

QUELS SONT TES PERSPECTIVES ET OBJECTIFS SUR TON MANDAT ?

Mon engagement syndical FO se base sur l'amélioration des conditions de travail et financières des camarades. Cela passe par un dialogue permanent avec la Direction, en accord ou en désaccord, en communiquant les problématiques immédiatement dans les deux sens et en faisant tout pour les résoudre. Grâce à cela, nous sommes représentatifs au sein de la PIC de Toulon. J'ai créé un groupe de diffusion FO grâce auquel je transmets toutes les informations qui proviennent de la Direction permettant ainsi à tous nos camarades de savoir ce qui se passe ou ce qui va se passer, d'être d'accord ou pas, et de faire remonter des suggestions ou désaccords. L'essentiel est de porter la voix des agents et maintenir un dialogue franc et constructif avec la Direction.

**FLASHEZ LE QR CODE POUR VOIR
LA LISTE DE VOS RÉFÉRENTS PIC**

